

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon le 29 mars 2019

RENFORCONS LE SOUTIEN A « KELE » SA PLACE EST ICI, EN FRANCE , A LYON, PARMIS NOUS

Après la soirée de soutien du 18 janvier avec plus de 200 personnes, après les 4000 signatures de la pétition, nous étions une centaine de personnes présentes autour de Kélé au Tribunal Administratif le 12 février pour contester la 2ème Obligation de Quitter le Territoire délivrée par le Préfet contre lui.

Mais les juges n'ont rien entendu de nos arguments !

Au contraire, contre toute évidence, ils ont remis en cause l'intégration de Kélé en France !

-Le tribunal n'a pas reconnu son bac, sous prétexte qu'il a donné une attestation de diplôme et non pas ses notes. Ignorant que Kélé étudie dans une école de production, les juges lui ont reproché de ne pas faire de stages en entreprise alors que c'est cette école de production qui est, de fait, chaque jour son lieu de stage.

-Le tribunal n'a pas reconnu à Kélé des "liens anciens, stables et intenses en France" parce qu'il a écrit dans un de ses poèmes qu'il se sentait isolé !!!

- Et bien sûr, le tribunal a continué de nier l'âge réel de Kélé, malgré qu'il soit en possession d'un passeport, d'une carte d'identité consulaire, d'un acte de naissance légalisé...

Le Préfet de son côté n'a toujours pas réagi à notre demande de rendez-vous ! Pas de réponse au courrier en ce sens adressé au Préfet avec l'appui d'une cinquantaine de personnalités régionales de la Culture et des Arts. Celles-ci et d'autres personnes peuvent témoigner que depuis 5 ans, Kélé a des "liens anciens, stables et intenses en France" .

Plus que jamais Kélé a besoin de notre soutien pour que l'acharnement s'arrête et qu'il puisse vivre sereinement parmi nous!

Nous continuons à nous mobiliser :

- Mobilisation pour obtenir UN RENDEZ VOUS auprès du Préfet qui peut mettre fin à cette situation individuelle « invivable » en régularisant Kélé.
- Mobilisation pour informer et être solidaires de nombreux autres jeunes mineurs isolés qui vivent encore aujourd'hui des situations similaires à celle qu'a vécu Kélé et dont il est devenu, malgré lui, un «symbole».

C'est pourquoi nous appelons à un

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA PREFECTURE DU RHONE
MERCREDI 10 AVRIL DE 18H A 20H**

Collectif de Soutien à Kélé
#soutenezkele

RESF Collectif Jeunes